© Drogues Info Service - 2 juin 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

médicament palliatif au canabis

Par Profil supprimé Postée le 16/08/2016 09:09

existe t il un médicament autre que de simples anxiolitiques qui puisse aider à cesser la consommation de canabis???

Mise en ligne le 17/08/2016

Bonjour,

Pour répondre à votre question, il n'existe pas à notre connaissance de médicament qui puisse aider à cesser la consommation de cannabis, cependant, il existe des solutions alternatives.

En effet, une consommation ne s'installant pas par hasard et il est intéressant de réfléchir à la place qu'elle occupe dans la vie de la personne, à ce qu'elle vient combler au quotidien du point de vue moral, affectif, émotionnel.

Afin d'être aidé dans cette réflexion, il existe des Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) dans lesquels se tiennent des consultations confidentielles et gratuites. Les équipes sont constituées de professionnels de santé (médecins addictologue, psychologues, psychiatres, infirmiers et travailleurs sociaux). Il existe des CSAPA dans tous les départements, vous pourrez trouver un lien ci-dessous ; si pour des raisons personnelles, il ne vous convenait pas, vous avez la possibilité de rechercher un autre lieu via le site "Drogue Info Service" à la rubrique "Adresses utiles".

Vous dites peu de choses sur cette consommation aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h (appel anonyme et non surtaxé) ou par chat de 14h à 2h via le site.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

ALIA 49 - Csapa Angers

8 rue de Landemaure **49000 ANGERS**

Tél: 02 41 47 47 37 **Site web**: www.alia49.fr

Consultat° **jeunes consommateurs :** Sur rendez-vous des jeunes de moins de 25 ans avec ou sans entourage : lundi au jeudi - Sans rendez-vous tous les vendredi de 14h à 16h.

Substitution : Centre de délivrance de traitement de substitution aux opiacés : Ligne direct : 02 41 57 59 25 : Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h30. Mardi: 13h-16h.

Service de prévention : Service prévention et de formation - Contacter par téléphone le 02 41 47 01 67 **Accueil du public :** Du lundi au vendredi de 9h à12h30 et de 14h à 17h - Mardi de 13h à 17h - Des rendez-vous peuvent vous être proposés en dehors de ces horaires.

Voir la fiche détaillée